



La Corporation  
du patrimoine  
de Berthier



Québec 

**APPEL DE DOSSIERS**  
**Résidence d'artiste émergent.e**  
**2021**

## L'organisme et sa mission

La Corporation du patrimoine de Berthier (CpB) est un organisme à but non lucratif ayant pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur la culture, l'histoire et le patrimoine de la région de Berthier. Pour ce faire, des actions de sensibilisation des divers publics à la préservation de ce patrimoine sont menées en favorisant les échanges à caractère culturel et éducatif. Le lieu de diffusion de la CpB est la chapelle des Cuthbert, érigée en 1786 par le seigneur James Cuthbert et classée monument historique en 1958.

La CpB est aussi responsable de l'animation et de l'interprétation historique de la chapelle et de son site, accessible au public durant la période estivale. En plus d'y présenter une exposition permanente sur l'histoire de Berthier, la chapelle des Cuthbert est un lieu de diffusion culturelle unique au Québec et offre, depuis plusieurs années, la possibilité aux artistes de différents horizons de présenter leurs œuvres dans le domaine des arts visuels, de la musique, de la littérature, de la danse, du cinéma et de l'art performance.

La CpB reçoit le soutien financier du ministère de la Culture et des Communications et la chapelle des Cuthbert est sous la responsabilité immobilière de la Société de développement des entreprises culturelles.

Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Appels de projets » sur notre site à l'adresse suivante : [www.chapelledescuthbert.com](http://www.chapelledescuthbert.com)

## Résidence d'artiste émergent

Pour une troisième année consécutive, la CpB offre à un.e artiste émergent.e en arts visuels l'occasion de créer de nouvelles œuvres et de mettre en pratique un projet artistique dans l'environnement unique et inspirant de la chapelle des Cuthbert.

La résidence s'adresse à tout artiste émergent.e exceptionnellement talentueux.se, chez qui se manifeste le désir de contribuer au patrimoine artistique de la région de Berthier et de dynamiser sa vie culturelle.

**OBJECTIF : Le projet présenté doit avoir comme objectif de venir enrichir la culture locale en utilisant des éléments de l'histoire, du patrimoine et/ou la culture/identité/communauté de la région de Berthier.**

Afin de bien comprendre les différentes possibilités qu'offre le site de la chapelle des Cuthbert, veuillez, consulter les documents en annexe.

## Conditions spécifiques d'admissibilité

Pour être admissible, l'artiste doit :

- Faire état d'un intérêt personnel et artistique fort avec l'histoire, la culture et le patrimoine ;
- Démontrer son engagement envers une carrière d'artiste en arts visuels ;
- Démontrer sa capacité de travailler et de produire de manière autonome et dans un court laps de temps ;
- Être capable de communiquer efficacement en français.



La Corporation  
du patrimoine  
de Berthier



Québec

**APPEL DE DOSSIERS**  
**Résidence d'artiste émergent.e**  
**2021**

## Détails

- **Période de la résidence** : 1<sup>er</sup> au 31 mai 2021
- **Période de l'exposition** : 1<sup>er</sup> au 27 juin 2021
- **Lieux de production et d'exposition** : la chapelle des Cuthbert sera mise à la disposition de l'artiste selon les ressources disponibles et l'aménagement actuel des lieux. Non équipée en matériel d'art mais système d'accrochage sur place. Voir annexes.
- **Engagement de l'artiste** : dans le cadre de sa résidence, celui-ci s'engage à réaliser et à mener à terme un projet artistique unique et à tenir une journée de sensibilisation à l'art contemporain. De plus, l'artiste devra travailler en mode « portes ouvertes », en faveur de la population locale.
- **Engagement de la CpB** : l'artiste recevra le support de la directrice générale qui veillera au succès de la réalisation du projet et l'appuiera, par exemple, dans la rédaction de textes ou dans l'élaboration d'activité de médiation culturelle avec le public. Les employés saisonniers seront également mis à la disposition de l'artiste pour le montage, le démontage et durant les heures d'ouverture. L'organisme s'occupe également de la promotion, du vernissage et de la surveillance.
- **Contraintes** : aucune installation pérenne d'œuvres sur le site ou d'actions modifiant de manière permanente son aspect ne seront autorisées. L'artiste devra idéalement avoir à sa disposition une voiture (pas de transport en commun dans la région mais possibilité d'utiliser un service de taxi).

## Dotation

Une allocation de 2500 \$ sera remise à l'artiste, alloué pour l'ensemble du projet et comprenant toutes les dépenses.

Possibilité d'hébergement à moindre coût. À confirmer.

## Participation à un programme de sensibilisation

En collaboration avec l'artiste, la CpB mettra en place des actions de médiations culturelles autour de sa présence et de la réalisation de son projet. L'artiste devra également présenter sa démarche, ses recherches artistiques et son processus de création (réflexions, expérimentations, réalisation) dans le cadre de la résidence.

L'artiste participera au programme de sensibilisation à l'art contemporain en faveur de la population locale en prenant part à :

- Portes ouvertes de l'atelier pendant les heures d'ouvertures de la chapelle ;
- Une journée de sensibilisation à l'art contemporain pendant laquelle son travail sera présenté aux acteurs culturels du milieu et au grand public sous forme de conférence, d'échanges et de visites commentées ;
- L'artiste est invité à soumettre d'autres propositions pouvant valoriser sa résidence.



### Critères d'évaluation spécifiques

L'artiste sera sélectionné.e en fonction des critères suivants :

- La qualité de son parcours artistique ;
- La rigueur et l'originalité de sa démarche artistique ;
- Sa capacité à s'investir dans un programme de sensibilisation à l'art contemporain en faveur de la population locale ;
- Les motivations qui animent sa candidature ;
- L'originalité et la pertinence du projet artistique proposé et des pistes d'activités de médiation culturelle l'entourant.

### Comment postuler

Lors du dépôt de sa candidature, l'artiste devra **obligatoirement** soumettre :

#### Projet

- 1. Un texte (1.5 pages maximum) résumant la proposition de projet et incluant :
  - a. Titre du projet, énoncé du thème et description ;
  - b. Caractéristiques physiques et les besoins techniques spécifiques du projet ;
  - c. Description des actions de médiation culturelle ;
- 2. Une ébauche du projet artistique proposé (dessin d'intention, croquis, maquette...);
- 3. Un calendrier des différentes étapes de réalisation du projet ;
- 4. Tout autre document pertinent et essentiel à la compréhension du projet ;

#### Artiste

- 5. Une biographie (maximum 500 mots) ;
- 6. Un texte (1 page maximum) expliquant :
 

<input type="checkbox"/>		a. Sa démarche artistique ;
<input type="checkbox"/>		b. Son processus de création ;
- 7. Un curriculum vitae (2 pages maximum) ;
- 8. Un portfolio composé de 5 à 10 images en format .JPG et/ou une bande audio ou vidéo, d'œuvres récentes, clairement identifiées ;

**IMPORTANT : Les dossiers incomplets seront automatiquement rejetés.**

### Échéance

Les candidatures devront être reçues **au plus tard le vendredi 19 mars 2021** et doivent être acheminées par courriel à [corp.patrimoine.berthier@gmail.com](mailto:corp.patrimoine.berthier@gmail.com)



La Corporation  
du patrimoine  
de Berthier



Québec

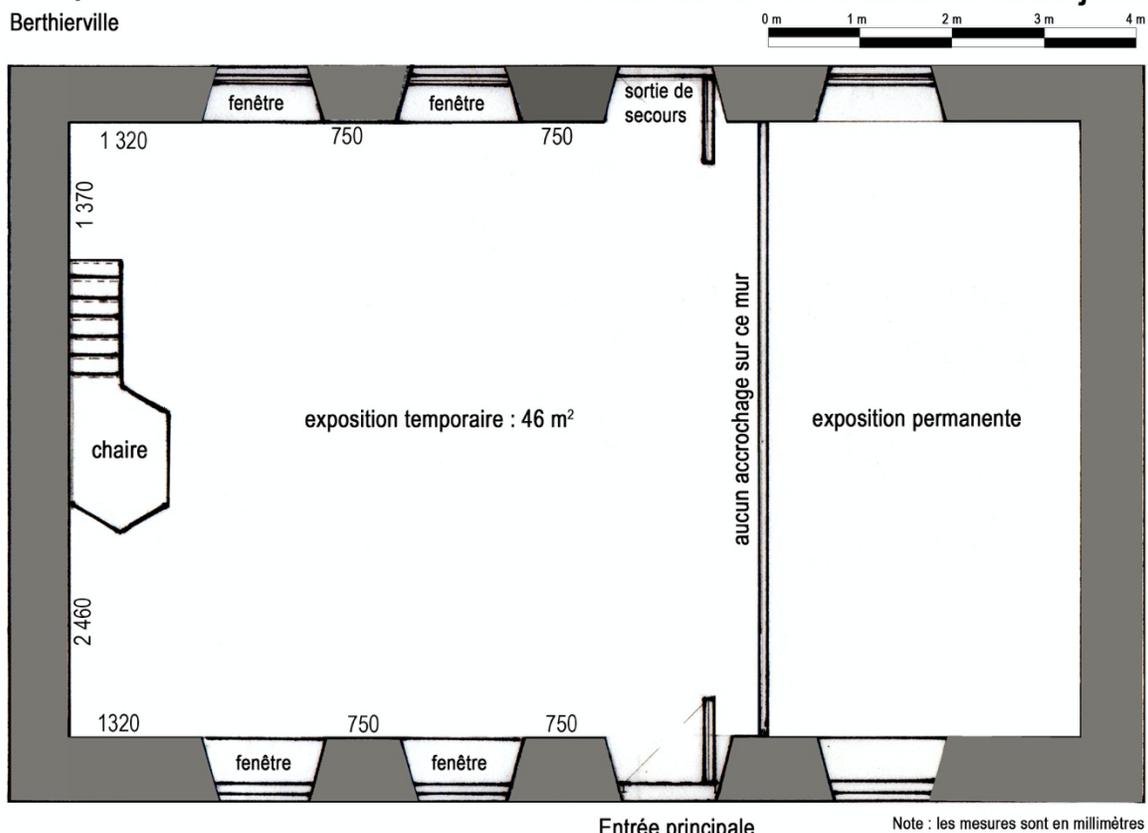
APPEL DE DOSSIERS  
Résidence d'artiste émergent.e  
2021

ANNEXE 1 : plan intérieur

Chapelle des Cuthbert

Berthierville

Plan du rez-de-chaussée et du jubé





La Corporation  
du patrimoine  
de Berthier



Québec

**APPEL DE DOSSIERS**  
**Résidence d'artiste émergent.e**  
**2021**

ANNEXE 2 : intérieur





La Corporation  
du patrimoine  
de Berthier



Québec

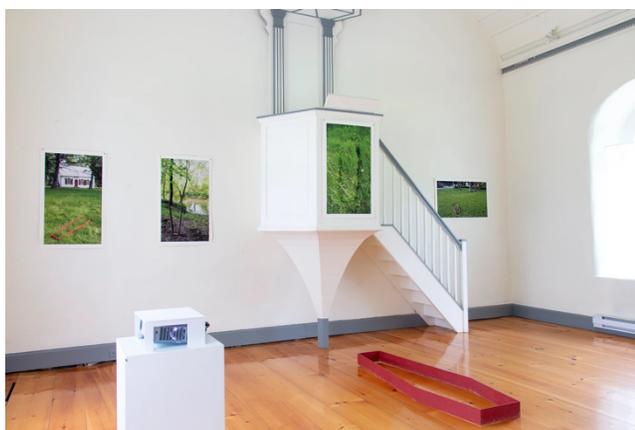
**APPEL DE DOSSIERS**  
**Résidence d'artiste émergent.e**  
**2021**

**ANNEXE 3 : résidence d'artiste émergent – édition 2019**



Geneviève Moreau en pleine  
création à la chapelle des  
Cuthbert

Juin 2019





La Corporation  
du patrimoine  
de Berthier



Québec

**APPEL DE DOSSIERS**  
**Résidence d'artiste émergent.e**  
**2021**

**ANNEXE 4 : site extérieur**

